

## **PROCÈS-VERBAL**

**8 SEPTEMBRE 2021**

**GRAND-SAULT, NB**

### **RÉUNION**

La réunion spéciale du conseil municipal de Grand-Sault au Nouveau-Brunswick a été tenue dans la salle du conseil à l'hôtel de ville à 19 heures le 8 septembre 2021, suivant les avis requis par l'acte.

### **PRÉSENCES**

Son honneur le maire :

Marcel Deschênes

les membres du conseil :

Annie Deschênes

Jean Maurice Gagnon

David Raines

Jean Réal Michaud

Jocelyn Themens

Renaud Ouellette

ainsi que le directeur général /greffier, Peter Michaud, et la greffière adjointe, Lise Ouellette.

### **Objectif**

Le but de cette réunion est d'informer la population sur le dossier de la marina.

#### **1. Mot de bienvenue**

Le maire Marcel Deschênes souhaite la bienvenue aux gens qui sont présents en personne et sur Facebook.

#### **2. Retour sur les derniers mois / Historique**

Le maire explique l'historique du site de la marina et reconnaît les membres fondateurs. Il précise que la Ville de Grand-Sault a acheté le terrain, qui était vacant à ce temps-là, en 2001. La Ville a été impliquée dans le projet pour installer des quais et de construire un pavillon depuis la première journée et a payé les dépenses, autre que la construction même, au fur et à mesure que le projet a progressé.

En 2009, la présidente de l'association à ce temps-là a avisé la Ville de la dissolution de l'association des marinières de la rivière St-Jean et demande que la Ville prenne la responsabilité de louer les quais.

Le maire mentionne les contributions monétaires de 5 000 \$ par les membres mais souligne que la propriété n'a jamais été vendue à la Ville pour la somme de 1\$.

Étant donné la valeur de la propriété de 1.3 \$ million qu'on utilise pour un loyer de 60 \$ par jour, le conseil se doit de trouver une façon de donner une valeur rajoutée à ce bâtiment, ce qui était le but de la demande de propositions. Malgré que le conseil soit d'accord que le bâtiment fasse partie de notre patrimoine, il n'y avait pas plus gros patrimoine que l'ancien hôtel de ville qui a été acheté par P. Durepos. Pourtant, cette vente a permis de sauvegarder l'édifice qui est en très bel état aujourd'hui.

La Ville a voulu voir s'il était possible de travailler avec un groupe pour améliorer la propriété. Le maire demande que les esprits se calment et que les gens demeurent respectueux.

### 3. **Pétition**

Le maire note que la pétition mentionnée à mainte reprise a été retirée et n'a pas été déposée avec le conseil municipal.

### 4. **Restaurant La Marina - location**

Quant aux allégations que la locataire du restaurant a été maltraitée par la Ville, le maire explique l'arrangement de loyer réduit ou même annulé pendant la pandémie. Il mentionne l'offre de renouveler le bail pour plus d'un an qui a été refusée par la locataire. La locataire a aussi été avisée en premier de l'appel de propositions pour lui donner première option d'achat. La lettre l'informant de l'appel de propositions n'était pas un avis d'éviction et le maire lit la lettre en question. Ceci fut expliqué à Patrick Durepos lors d'une rencontre avec la Ville. Ce dernier n'a jamais pris l'opportunité de renseigner la population de son erreur.

Le maire s'objecte fortement au courriel de P. Durepos dans lequel il fait référence aux filles du maire et du conseiller R. Ouellette.

### 5. **Interventions du conseil**

Les membres du conseil expriment, tout à tour, leur impression, vision et sentiments envers le dossier de la marina.

David Raines – reconnaît le grand potentiel de développement de cette propriété. Il est d'avis que la façon dont les choses se déroulent présentement au niveau de la population ne sont pas constructives. Il trouve injuste et offensif les commentaires et accusations diverses qui sont publiées. Son but est de trouver une façon de travailler ensemble.

Joe Themens – souligne que le nouveau conseil n'est en fonction que depuis le 14 juin. Il a soumis sa candidature pour s'impliquer dans la communauté et pour accomplir de beaux projets pour tous les groupes d'âges. Ceci dit, il a passé au-delà de 100 heures dans le dossier de la marina seulement.

Il mentionne les réunions qui ont eu lieu avec le groupe de citoyens et explique la réunion du 31 août qui devait avoir lieu pour donner l'opportunité à ce groupe de travailler avec le conseil pour trouver une vocation, tel que le groupe le demandaient. Le représentant a annulé la réunion en disant que le conseil refusait de tenir une réunion publique. Le conseiller désirait travailler ensemble pour ensuite faire une conférence de presse conjointe pour informer la population du résultat.

Jean Réal Michaud – indique que tous, incluant le conseil et le personnel, sont là pour le bien de la population et qu'ils sont à l'écoute. Plus rien n'avance depuis le dossier de la marina.

Renaud Ouellette – croit encore que la ville a des belles possibilités de développement. Le conseil tente autant que possible de couper les coûts aux citoyens. On se doit de parler ensemble pour faire avancer des projets. Les gens qui déménagent chez-nous viennent à cause de notre qualité de vie.

Annie Deschênes – explique que le conseil a dû faire face au conflit de la marina très tôt dans son mandat. Elle mentionne les deux offres reçues dont une était de 327 000 \$ en plus d'un investissement de 250 000 \$ dans le bâtiment et deux restaurants. Elle a aimé la vision de P. Durepos que la Ville améliore le terrain et les quais. Elle avait un sentiment positif suivant la première rencontre puisque tous semblaient avoir le même but. Malgré les efforts du conseil rien n'a abouti.

Tout ce conflit en public lui laisse un goût amer mais elle est prête de continuer à travailler ensemble.

L'histoire de la marina a tellement monopolisé le temps du conseil que rien d'autre n'a pu être fait. Les membres sont là pour investir leur temps et leur énergie dans la ville et veulent travailler avec la population.

Elle encourage les gens à se présenter aux prochaines élections puisqu'il y a une super belle équipe à la municipalité.

Jean-Maurice Gagnon – appui les commentaires des autres membres. Il tient à cœur la marina. Il mentionne que le conseil a besoin d'aide pour mener à bout toutes sortes de projets. Il faut travailler ensemble.

#### 6. **Caserne de pompiers – terrain**

Lucie Nadeau de la firme Nadeau Picard est présente pour expliquer les chiffres sur l'achat d'une propriété de Northern Construction, chemin Portage, puis la vente de ce même terrain à Northern quelques années plus tard.

Le terrain a été acheté pour 500 000 \$ avec la condition qu'il soit remis vacant et que la contamination soit nettoyée par Northern si jamais on en trouvait sur le terrain.

L'ancien hôtel de ville a été retournée à la ville en échange pour du terrain pour une entrée aux nouvelles installations de Northern sur le chemin West River. Le tout pour une valeur de 150 000 \$. Le terrain a ensuite été revendu à Northern quelques temps plus tard pour le montant de 350 000 \$, la même valeur que l'achat précédent, contrairement au communiqué qui note une perte d'argent. Mme Nadeau note une perte réelle de 41 000 \$ et explique le processus comptable pour en arriver à ce résultat.

P. Durepos réponds qu'une clarification sera affichée sur les médias.

Il questionne l'arrêté 10 qui, selon lui, indique que toute vente de propriété doit être faite à soumission. Il insiste que le manque de transparence à la Ville a été la cause des communiqués fautifs.

#### 7. **Interventions du public**

Pat Durepos – est d'avis que ses propos ont été positifs et professionnels. Il invite le conseil à prendre une décision de vendre ou non la marina. Si non, il continuera ses efforts. Il confirme que le groupe n'a pas modifié sa proposition originale.

M. Durepos annonce que la locataire a donné son avis qu'elle termine son bail. Il mentionne à nouveau l'avis d'éviction envoyée par la Ville.

Il annonce qu'il a 13 autres projets à venir pour la ville et qu'il continuera à les pousser par communiqués de presse. Il demande que la Ville utilise le 4 millions de dollars en réserve pour des choses tel que des tables de pique-nique à la marina.

Il demande l'autorisation de faire application pour des fonds pour appuyer la marina.

Il souhaite que le conseil prenne une décision lors de la réunion du 14 septembre.

Robert Godbout – son commerce existe en ville depuis 75 ans et la Ville n'est jamais allé le voir pour grandir son opération. Il espère que la Ville agira avec transparence.

Danny Zolondek – se plaint du manque de transparence. Il demande qu'on aide les sans-abris et questionne où est l'argent.

Il demande de siéger sur le comité ad-hoc proposé par le conseil.

Il questionne le prix d'achat et quand la Ville développera le complexe sportif (bowling). Le conseil informe que les plans sont prêts et que la Ville cherche des octrois pour procéder. Un consultant a été embauché pour planifier les rénovations intérieures.

M. Zolondek questionne concernant l'équipement de cinéma qui a été donné à la Ville. Le conseil planifie offrir l'équipement au public si quelqu'un est intéressé d'ouvrir un autre cinéma.

Danny Soucy – est déçu de beaucoup et perd confiance. Il demande que la Ville soit honnête concernant la marina. Il questionne pourquoi vendre? Le maire répond : pour donner une valeur rajoutée à la propriété.

Il est d'avis que l'information juste aurait dû être donnée du début et que les gens aient l'information correcte la 1ere fois.

David Côté – questionne concernant une modification de zonage près de chez-lui. Le maire lui conseille de consulter le service d'utilisation des terres.

Michel Blais – demeure convaincu que le bâtiment de la marina doit rester à la ville. Le groupe a demandé les revenus et pertes et attends toujours. Le maire explique que ce rapport détaillé n'existe pas. Les dépenses et revenus de la marina font partis des états financiers généraux. Le service des finances travaille à déterminer ces chiffres.

Monsieur le maire annonce la décision du conseil de suspendre les offres reçues pour jusqu'à un an et formera un comité ad-hoc sur le futur de la marina.

Les gens mentionnent le stationnement des Chevaliers de Colomb et leur souhait que ce soit réglé.

Paul Bourgoïn – indique l'intérêt du groupe dans la communauté. Il trouve bon que les communiqués ont fait réagir la population et il félicite le comité.

P. Durepos offre à la conseillère Deschênes de voir les communiqués avant qu'ils soient émis. Elle demande que les groupes aient la chance de discuter avant d'aller aux médias. Elle souhaite que les gens soient informés avec les faits et trouve triste qu'on rapporte des faussetés. Elle demande que les gens donnent au nouveau conseil la chance de faire ses preuves.

Le conseil demande de mettre fin aux communiqués qui divisent la communauté et qu'on se rencontre au lieu.

P. Durepos se dit encouragé de continuer, que cela changera l'atmosphère en ville.

Dave Olmstead – demande un procès-verbal anglais de la rencontre ce soir.

#### 8. **Clôture de la réunion**

Jean Réal Michaud/Jean Maurice Gagnon, que la séance soit levée à 20h55. Adopté

---

Marcel Deschênes  
Maire

---

Lise J. Ouellette  
Greffière adjointe